



Décès en Autriche: inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.01.2023

Documents à soumettre

- Original de l'acte de décès (daté de moins de 6 mois avec sceau et signature de l'office de l'état civil ou document électronique)
- Documents d'identité suisses de la personne défunte (passeport et/ ou carte d'identité). Sur demande écrite de la famille, les documents annulés peuvent être restitués comme souvenirs.
- Coordonnées d'une personne de contact de la famille survivante

Veillez joindre une copie.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne sont pas restitués. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Emoluments

L'inscription du décès dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Informations supplémentaires

Après réception des documents, il faut compter avec un processus d'enregistrement d'une durée d'au moins 2-3 mois.